

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

CONFERENCE TECHNIQUE DES PECHEES

(Nouméa, 5 - 13 février 1962)

LES BANCS NACRIERS DE LA POLYNESIE FRANCAISE

Leur exploitation - Leur conservation  
Leur reconstitution

Document rédigé par J. Domard  
Chef du Service de l'Elevage, des Industries  
Animales, de la Nacre et des Pêches,  
Papeete, Tahiti, Polynésie Française.

-----

En Polynésie Française, la grande huître nacrrière et perlière à bordure noire (Pinctada margaritifera) se rencontre dans la quasi-totalité des lagons périphériques et des baies des îles hautes ainsi que dans les lagons intérieurs des îles basses (atolls).

Cependant, les peuplements de ces mollusques ne sont suffisamment importants pour être exploités commercialement que dans une vingtaine d'atolls de l'archipel des Tuamotu, dans deux atolls de l'archipel des Iles-Sous-le-Vent, enfin dans l'archipel des îles Gambiers.

o

o o

I. LES CARACTERISTIQUES DES LAGONS NACRIERS

Une liste des lagons nacrriers est donnée dans le tableau ci-après, où les îles sont classées dans l'ordre de l'importance de leur production nacrrière.

10) Classification des lagons nacriers d'après l'importance de leur production

Nom du lagon	Production maximum (tonnes)	Dernière production (tonnes)	Années dernières plonges	Qualité de la nacre	Observations sur état actuel
1. Hikueru	1500/2000	700	1959-1961	renommée mondiale	production stabilisée. En cours d'aménagement.
2. Takume	700/1000	120	1960	renommée mondiale	s'épuise
3. Marutea-Sud	400	382	1958	moyenne	stable
4. Takapoto	400	240	1957-1959	spéciale	ses aménagements actuels incapables enrayer la chute
5. Gambiers	400	180	1958-59-50	médiocre sauf Tearia	stable
6. Takaroa	300	270	1957-1960	moyenne	stable
7. Marokau	300	50	1958	bonne	s'épuise
8. Manihi	100	20	1958	très bonne	s'épuise
9. Hao	100	20	1960	très bonne	stable
10. Marutea-Nord	100 (?)	20	1956	bonne	?
11. Aratika	80	30	1958	moyenne	stable
12. Ravahere	80	5	1960	bonne	épuisé
13. Scilly	80	50	1960	bonne	stable
14. Arutua	50	7	1957	moyenne	s'épuise
15. Kaukura	50	2	1957	moyenne	épuisé
16. Ahe	50	20	1956	bonne	s'épuise
17. Moruroa	50	13	1960	médiocre	épuisé
18. Katiu	50	15	1958	moyenne	s'épuise
19. Amanu	30	30	1957	moyenne	stable

Nom du lagon	Production maximum (tonnes)	Dernière production (tonnes)	Années dernières plonges	Qualité de la nacre	Observations
20. Apataki	30	0,2	1959	moyenne	épuisé
21. Mopelia	25	5	1959	bonne	épuisé
22. Makemo	20	20	1958	moyenne	stable
23. Raroia	20	13	1956-58	moyenne	s'épuise
24. Tahanea	20	15	1958	médiocre	stable
25. Taenga	20	12	1958	très bonne	épuisé
26. Motutuga	10	9	1957	?	?
27. Haraiki	10	9	1957	?	?

Une vingtaine d'autres lagons produisent de 5 tonnes à quelques centaines de kilog. de nacre.

D'après ce tableau, il est possible de distinguer trois groupes de lagons.

Dans le premier groupe pourraient figurer les 6 premiers lagons cités: Hikueru, Takume, Marutea-Sud, Takapoto, Gambiers, Takaroa. Tous ces lagons produisent plus de 100 tonnes de nacres à chaque campagne (voir annexe I).

Des lagons tels que Scilly (Iles-Sous-le-Vent), Aratika, Amanu, Manihi, Hao, Makemo, Marokau qui sont capables de fournir de 20 à 50 tonnes de nacres forment le deuxième groupe.

Une trentaine de lagons fournissant moins de 20 tonnes de nacres constituent le troisième groupe.

Remarquons qu'entre les lagons du premier groupe et ceux du second, l'écart de production est très important, puisque les lagons du 1er groupe dépassent tous une production de 100 tonnes et que ceux du second groupe n'atteignent au plus que 50 tonnes.

#### 2°) Classification des lagons d'après leurs caractères topographiques et écologiques.

Cinq lagons appartenant au premier groupe (Hikueru, Takume, Takapoto, Takaroa, Marutea-Sud) se distinguent des autres lagons par des caractères topographiques et écologiques remarquables.

Le sisième, les Gambiers, constitue un cas particulier car cet archipel présente une configuration exceptionnelle. On remarque que Hikueru, Takume,

Takapoto, Takaroa, Marutea-Sud s'inscrivent tous dans un rectangle de 20 milles de long sur 8 milles de large.

Ces 5 lagons présentent donc des dimensions relativement petites par rapport aux autres îles.

De plus, ces 5 lagons se présentent tous parsemés de très nombreuses têtes de rochers d'origine madréporique et dont les dénominations locales sont:

"Karana" lorsque ces rochers affleurent la surface,

"Marahi" lorsque les sommets de ces pitons sous-marins qui offrent une hauteur de 20 à 30 m. en moyenne se trouvent à quelques mètres au-dessous de la surface des eaux,

"Kapuku" lorsqu'il s'agit de rochers qui ne s'élèvent qu'à quelques mètres au-dessus du fond et qui demeurent par conséquent invisibles de la surface. C'est sur ces agrégats rocheux que se trouvent fixés les peuplements de pintadines les plus importants.

Enfin dernière particularité, ces lagons (petits et parsemés de nombreux rochers) sont tous fermés à l'exception de Takaroa qui possède une passe en son extrémité Sud.

Il est curieux de constater que ces 5 lagons qui semblent présenter des caractères communs favorables à la multiplication des pintadines soient peuplés d'huîtres nacrées qui diffèrent entre elles par la taille et l'épaisseur de leurs valves.

En effet, la nacre de Hikueru présente dans sa plus grande longueur, barbes non comprises, une taille incluse généralement entre 14 cm. et 16 cm. et les commerçants l'apprécient pour l'épaisseur de la coquille.

Tandis que les nacres de Takume et de Marutea-Sud sont plus grandes, en particulier celles de Marutea-Sud où se trouvent les plus grands spécimens de nacres du Territoire (jusqu'à 25 cm.).

Les nacres de Takapoto restent au contraire petites et ne dépassent guère la dimension de 14 cm, leur taille moyenne étant de 11 à 12 cm.

Quant à Takaroa, on y rencontre trois sortes de nacres:

- dans la partie Nord où l'influence des courants de la passe ne se fait pas sentir et où les eaux sont confinées dans un goulot de terre relativement étroit, les nacres ressemblent à celles de Takapoto.

D'ailleurs, cette zone Nord de Takaroa offre, comme Takapoto, des fonds sableux d'une faible profondeur (30 m. au plus).

- dans le centre. Plus on avance vers la passe, plus la taille des nacres s'élève: au centre du lagon, les nacres présentent les caractéristiques

des nâcres de Hikueru; plus près de la passe, les nâcres présentent des dimensions encore plus grandes, sans atteindre cependant la taille de celles de Marutea-Sud.

Ces remarques ont conduit aux conclusions suivantes:

1. Plus un lagon est petit, plus les peuplements huîtres y sont concentrés, plus s'élèvent les chances de fertilisation des produits génitaux émis séparément, et plus nombreux seront les naissains larvaires.
2. Plus un lagon sera fermé moins les larves planctoniques, véhiculées au gré des vents et des courants, risqueront d'être entraînées vers la pleine mer et ses abîmes. Point de gaspillage: à toutes les larves nées dans un lagon fermé, une chance de plus est donnée de s'y fixer.
3. Les rochers d'origine madréporique représentent pour les nâcres le support naturel le plus commun: le potentiel nâcrier d'un lagon s'identifie en dernier ressort à l'étendue des surfaces rocheuses qui y sont offertes à la fixation des nâcres.

Cependant, s'il apparaît que l'un des caractères essentiels des bons lagons est d'être fermé, il reste souhaitable que l'eau du lagon soit renouvelée et les fonds brassés.

Ainsi le lagon de Takapoto favorable à la multiplication des nâcres par ses dimensions petites et sa configuration allongée, ses très nombreux pâtés rocheux, présente des eaux très peu renouvelées.

Il est remarquable que les nâcres qui s'y développent le mieux se trouvent à proximité du débouché de certains passages dits "Hoa", chenaux d'une profondeur d'un mètre et d'une dizaine de mètres de large qui permet une communication avec la haute mer. Un milieu fermé analogue, dans la partie nord du lagon de Takaroa détermine une population nâcrière semblable à celle de Takapoto, ainsi que nous l'avons signalé plus haut.

Dans le cas de Hikueru et de Marutea-Sud, la barrière récifale est frangeante sur toute l'étendue Sud et Sud-Est, soit plus de la moitié de la longueur des côtes. Les rouleaux levés par la houle du Sud déferlent en permanence dans le lagon dont les eaux supplémentaires se déversent par des passages de 1 m. de profondeur et de 30 à 50 m. de large en région Nord-Ouest. L'écoulement des eaux entraînent ainsi un brassage permanent des eaux portées en tous sens, suivant l'intensité des déversements d'eau par dessus la barrière récifale, suivant l'importance des marées, la puissance et la direction des vents.

Nous pourrions définir ainsi le lagon idéal:

- petit comme Hikueru; fermé comme Hikueru; parsemé de rochers comme Hikueru, Takapoto, Takume, Marutea et profond comme Marutea et Scilly.

En effet, la profondeur du lagon est le principal facteur naturel de la conservation des gisements nacriers.

Takapoto présente des fonds uniformes d'une profondeur moyenne de 20 m. à 25 m., avec un maximum rare de 40.

Takume présente des fonds uniformes de 25 m. à 35 m.

Hikueru présente des fonds uniformes de 30 m. à 40 m. (42 au maximum).

Par contre, Marutea-Sud présente des fonds irréguliers, de 30 à 45 m., avec de nombreux gouffres pouvant atteindre 70 m, tandis que Scilly se présente comme un entonnoir dont le centre descend à 60 m.

Tous les plongeurs à nu polynésiens travaillent communément entre 15 et 18 brasses (soit de 25 m. à 32 m.). Les bons plongeurs travaillent régulièrement entre 20 et 22 brasses (3 jours de plongée par semaine, 60 à 80 plongées par jour de 90 à 110 secondes de durée chacune, depuis 7 heures du matin à 2 heures de l'après-midi).

Certains plongeurs peuvent aller à 24 brasses. Certains sont capables d'exécuter à 20 brasses des plongées de plus de deux minutes.

On comprend que des lagons tels que Hikueru, qui ne dépasse pas 42m. de fond, seraient ratissés s'ils étaient livrés librement à l'exploitation par de tels champions. Mais des lagons comme Marutea-Sud et Scilly ne peuvent pas être pêchés entièrement. Il subsiste donc au-dessous de 45 m. des peuplements inviolés de pintadines susceptibles d'assurer le réensemencement permanent de la totalité du lagon.

A la condition que la plonge au scaphandre y soit interdite, la richesse nacrière de ces deux lagons apparaît comme inépuisable. Il est regrettable que la nacre de Marutea-Sud ne soit pas très appréciée en raison du caractère fragile de la texture de ces valves larges et relativement minces.

Pour être parfaits, le lagon de Marutea-Sud devrait être un peu plus fermé et le lagon de Hikueru un peu plus profond.

## II. L'EXPLOITATION DES BANCS NACRIERS

### A. Les dispositions réglementaires:

L'exploitation des bancs nacriers de la Polynésie Française est l'objet d'une réglementation détaillée adoptée par l'Assemblée Territoriale de la Polynésie

Française le 16 janvier 1959 (J.O. du 31 janvier 1959 - page 69).

Cette réglementation repose sur 4 principes :

1. ouverture quadriennale des campagnes de pêche, dans un même secteur,
2. limitation des durées des campagnes de pêche,
3. taille minimum pour les nacres récoltées,
4. création de réserves naturelles et de zones d'élevage.

L'application de ces 4 principes est examinée ci-après.

### 1. Ouverture quadriennale des campagnes de pêche:

Ce principe entraîne un repos de 4 années pour chaque lagon ou secteur de lagon après chaque plonge.

Afin d'équilibrer la production annuelle, les principaux lagons nacriers ont été divisés en deux secteurs ouverts en rotation et un calendrier de plonge a été établi.

Les lagons de Hikueru, Takaroa, Takapoto ont été divisés en 2 secteurs tandis que le lagon des Gambiers a été subdivisé en 4 zones dont l'une est plongée chaque année. Cette division particulière tient compte de la situation spéciale de cet archipel où l'exercice de la plonge des nacres est réservé aux habitants et aux originaires des Gambiers.

La pêche des nacres y représente en effet le principal revenu, et par suite, il est nécessaire de permettre chaque année une campagne de plonge.

Précédemment tous les lagons étaient plongés tous les 3 ans.

### 2. Limitation de la durée des campagnes de plonge:

Le but est d'éviter des pêches excessives.

L'idéal serait d'établir des "quota" pour chaque lagon ou portions de lagon, et d'y autoriser la pêche jusqu'à ce que le plafond fixé soit atteint.

La première difficulté serait d'établir ces "quota" sur des bases rationnelles.

Ce point présenterait un intéressant développement mais cette étude paraît encore prématurée pour la simple raison que les "quota" supposés établis s'avèrent particulièrement difficiles à faire respecter. Il faudrait en effet pour cela que, pendant la campagne de plonge, à la fin de chaque semaine, il soit possible d'estimer les quantités de nacres récoltées depuis l'ouverture.

Ce dénombrement s'exécute d'ailleurs depuis deux ans dans les 3 principaux centres de pêche où la population de plusieurs centaines de plongeurs se trouve sous la surveillance d'un gendarme européen.

L'expérience montre que même dans ces conditions, 10 à 15% de la nacre échappe au contrôle sur le lieu de plonge, en raison du grand nombre de plongeurs, de leur dispersion, de l'irrégularité de leur horaire et de leurs sorties.

Il est certain que si la fin de la campagne de plonge devait être subordonnée à l'atteinte d'un quota déterminé à l'avance, les plongeurs pourraient, en dissimulant une partie des nacres pêchées, prolonger presque à loisir la durée de la campagne de plonge.

On s'apercevrait après coup, que la récolte effective excède largement le plafond autorisé, et il existera toujours pour cela de bonnes excuses qui tiennent aux difficultés propres à ce recensement. Quelles sanctions prendre ? Comment déterminer le propriétaire des quantités excédentaires ?

La durée d'une saison de plonge a été ainsi fixée à 3 mois en se basant sur une donnée d'expérience. Une prolongation d'un mois est accordée lorsque les fonds nacriers semblent suffisamment prospères; ce qui se connaît principalement par l'importance des moyennes des récoltes journalières des plongeurs et le contrôle direct des fonds par des agents administratifs pourvus de scaphandres autonomes "Cousteau-Gagnan".

### 3. Limitation de la taille des nacres pêchées:

Les dimensions d'une valve se mesure à l'extérieur, les "barbes" du coquillage non comprises, en ligne droite et dans la plus grande longueur de la valve qui est généralement la diagonale passant par l'angle opposé au byssus.

La dimension minimum a été fixée à 13 cm, sauf dans le cas du lagon de Takapoto où, en raison de la taille généralement petite des nacres, la dimension minimum a été ramenée à 11 cm. Bénéficie également de cette réduction de taille l'un des 4 secteurs des Gambiers, celui dit de "Tearai" caractérisé par un haut-fond qui s'étend sur plusieurs dizaines d'hectares à une profondeur moyenne de 15 m. et où les nacres "poussent" mal, mais se trouvent en abondance.

Dans tous les lagons, d'ailleurs, les nacres trouvées à quelques mètres de profondeur, sur les "Karena" en particulier ou aux abords des plages, présentent des valves de petites dimensions. La présence de ces nacres qui, bien qu'adultes, offrent des dimensions inférieures à la taille commerciale, constitue une difficulté évidente à l'application de la règle de la taille minimum. Le plongeur remarque - à juste raison - que de telles nacres n'atteignent jamais la dimension minimum, qu'elles végètent jusqu'à la mort et sont ainsi perdues, gaspillées. Aussi la tentation est-elle grande, surtout lorsque le prix de la nacre est élevé, de s'emparer de ces petites pintadines et de tenter d'écouler leurs valves en fraude. Mais la sévérité du contrôle est telle que le plus souvent les contrevenants sont obligés soit de dissimuler les nacres illicites dans les broussailles, soit de les enfouir dans le sol, soit de les jeter à l'eau. On aboutit ainsi à un gaspillage en pure perte pour la raison qu'il est difficile de s'opposer à la récolte, d'ailleurs très facile, de ces petites nacres: rien de plus simple en



effet que de les ramasser à faible profondeur, à l'occasion de la pêche du poisson, base du menu quotidien. Dissimuler les valves est un jeu. Il ne reste plus qu'à attendre un relâchement du contrôle pour écouler - au rabais - la nacre frauduleuse. Si l'occasion ne se présente pas, aucun profit, bien sûr, mais pas de perte non plus... sauf pour le lagon.

On verra plus loin comment ce gaspillage des petites nacres, impossible à combattre par voie réglementaire, est aujourd'hui refréné.

#### 4. Création des réserves et des zones d'élevage:

Toutes les mesures précédentes sont défensives. Elles se présentent comme une série d'entraves inventées par une administration tracassière contre la liberté de la pêche.

Le résultat a été que dans beaucoup de lagons les entrepreneurs de plongée ont été contraints de laisser des quantités de pintadines assez importantes pour permettre la reconstitution des fonds ratissés.

Ainsi à Hikueru, à Marutea-Sud, à Takaroa, les efforts des agents du contrôle, conjugués aux difficultés d'accès des centres de plongée, à la profondeur des bancs nacriers, à l'interdiction du scaphandre, ont fait que la production, si elle est moins fabuleuse que naguère, demeure encore très satisfaisante.

Par contre, Takapoto, au lagon peu profond, dépourvu de requins et par conséquent propice aux raids nocturnes favorables à la fraude, a vu sa production s'abaisser régulièrement.

Les mesures de défense s'avérant insuffisantes pour assurer la pérennité des gisements nacriers, on a fait appel à d'autres moyens: réserves naturelles (Pr. RANSON 1952) et élevage de la nacre (délibération de l'Assemblée Territoriale de la Polynésie Française en date du 26 janvier 1961 - J.O. page 75).

Les réserves naturelles créées à partir de 1954 sur les recommandations du Pr. Ranson étaient constituées par des bandes maritimes côtières de quelques milles de longueur sur 1 à 2 milles de largeur, et placées de telle façon que les larves qui y prenaient naissance puissent être disséminées dans tout le lagon par le jeu des courants.

L'idée d'un banc reproducteur capable à lui seul d'assurer le repeuplement du lagon tout entier était ainsi lancée.

Son application s'est avérée difficile. Il fallait bien devant l'ampleur de la tâche que représente la délimitation des réserves demander la collaboration de la population des îles et croire aux renseignements recueillis sur place. Or que s'est-il passé ?

Dans l'idée de la "réserve naturelle" les habitants des îles ont surtout retenu qu'il s'agissait d'une zone définitivement interdite à la pêche. Par un réflexe naturel, les notabilités locales se sont efforcées d'abord de repousser

les réserves dans les régions les plus pauvres en nacres, puis d'en réduire les dimensions et enfin, plus tard, d'en obtenir la suppression. Des vols ont aussi été à déplorer. Si bien que les réserves se trouvèrent littéralement vidées de leur contenu.

Pour appliquer l'idée des réserves d'autres moyens devaient être employés.

D'abord empêcher les vols que le prix très élevé de la nacre rendait trop tentants.

Pour cela, à partir de 1957, les agents administratifs constituèrent dans les réserves des élevages de nacres percées dans l'angle opposé au byssus et enfilées sur des brins de nylon. Les valves percées portaient ainsi une marque indélébile dont il était facile d'interdire le commerce.

Près de 55.000 pintadines ont été ainsi mises en élevage dans les réserves domaniales: 25.000 à Hikueru, 21.000 à Reao, 6.000 à Takapoto, 3.000 à Takaroa. Cependant, même à cette échelle, des élevages semblables représentent plus une garantie de survivance pour l'espèce qu'un moyen de provoquer d'abondantes récoltes.

L'augmentation de la production demande une action plus intense, soit des élevages de plus de 100.000 nacres, soit la multiplication des surfaces favorables aux fixations nacrières.

La pratique du collectage artificiel n'a pas pu être jusqu'à présent l'objet d'une étude suivie. A tout le moins, sa technique n'apparaît pas aisée. Les efforts ont plus particulièrement porté sur l'élevage de la nacre.

La constitution d'élevages domaniaux de plus de 100.000 nacres aurait été une entreprise difficile et coûteuse. En favorisant la constitution d'élevages privés, on aboutit au même résultat qui est - en définitive - de concentrer le plus grand nombre possible de pintadines afin d'en faciliter les phénomènes de reproduction.

La première campagne d'élevage à Hikueru (Août 1961) a porté sur 120.000 pintadines. Les nacres mises ainsi en élevages ont été recueillies par petit fond, précisément dans ces zones situées près de la surface où les huîtres se fixent en grand nombre, mais où elles se développent mal. Transportées en des fonds de 15 à 25 m, ces pintadines retrouvent un rythme de croissance qui leur permet en un à deux ans d'atteindre la taille commerciale. Ainsi du même coup ont été résolu le problème de la constitution des réserves et celui de la lutte contre la pêche illécite des petites nacres pendant les périodes de plonge.

#### B. La commercialisation des nacres:

Le commerce de la nacre est à peu près entièrement aux mains de la population locale d'origine asiatique.

1/ Les étapes du circuit commercial de la nacre:a) Au centre de plonge

La majorité des plongeurs cède leur récolte au jour le jour aux entrepreneurs de plonge avec lesquels ils sont plus ou moins liés par des contrats officiels ou tacites.

Chez les entrepreneurs les valves sont sommairement ébarbées puis empilées en tas réguliers, la face intérieure tournée vers le sol.

Quelques jours avant leur embarquement à destination de Papeete à bord des goélettes, les valves sont mises dans des sacs de jute. Un sac plein pèse 40 à 45 kgs.

b) A Papeete

Les sacs sont vidés, les valves nettoyées, triées et mises en fûts de bois ou métallique. La valeur commerciale d'un lot de nacres en fûts est déterminée par un poids brut, un poids net et un pourcentage des différentes catégories de valves entrant dans la composition du lot contenu.

L'usage commercial distingue 4 catégories de nacre:

- Nacre No 1 : valves saines, sans aucune piqûre,
- Nacre No.2 : valves saines avec quelques piqûres,
- Nacre No.3 : valves piquées,
- Nacre No.4 : valves très piquées et brisure de valves.

2/ Les différentes professions intéressées par la pêche, le commerce de la nacre.

Schématiquement, dans le circuit commercial intérieur, la nacre change au moins 3 fois de propriétaire:

a) Le plongeur vend sa nacre à un entrepreneur qui s'est le plus souvent assuré de tout ou partie de la récolte du plongeur en échange d'une avance d'argent ou de services pendant les mois qui ont précédé la plonge.

b) L'entrepreneur revend sa nacre à un négociant de Papeete qui lui a fait auparavant l'avance d'un crédit qui permet à l'entrepreneur d'organiser sa campagne et de pourvoir à l'équipement, au transport, au logement, à la nourriture de ses plongeurs et à l'achat de la nacre.

c) Les négociants en nacre sont tous en même temps des exportateurs. Les uns achètent la nacre puis essaient d'en tirer le meilleur prix, les autres ne travaillent qu'au pourcentage.

Les exportateurs sont au nombre d'une dizaine dont 3 sont d'origine européenne, les autres d'origine asiatique. Les exportateurs financent aussi la campagne de plonge en mettant à la disposition des entrepreneurs soit des fonds

(surtout les exportateurs européens), soit des marchandises (les exportateurs asiatiques).

Les entrepreneurs sont au nombre d'une trentaine dont 5 ou 6 sont tahitiens, les autres étant asiatiques. Leur groupe représente la cheville ouvrière de la production nacrrière. Les plongeurs ont l'habitude de les considérer comme leur providence.

Les plongeurs sont au nombre d'un millier, mais la moitié d'entre eux méritent le qualificatif de professionnel. Les meilleurs viennent aujourd'hui des Iles-Sous-le-Vent, mais les plus nombreux sont originaires de l'archipel des Tuamotu-Gambiers où la plonge est une tradition ancestrale. Les plongeurs se déplacent toujours avec leur famille, mais de moins en moins avec leur basse-cour.

Aussi les campagnes de plonge causent chaque année le déplacement de 2.500 personnes et le transport de 3.000 tonnes de frêt divers. Au moment des plonges, des liaisons aériennes (hydravion) s'établissent entre Papeete et les principaux centres de plonge.

Les rapports qui existent entre l'entrepreneur et le négociant-exportateur-bailleur de fonds ne présentent aucun caractère particulier qui mérite d'être souligné; par contre, les liens qui unissent entrepreneurs et plongeurs réalisent une remarquable symbiose qui mérite un développement.

La majorité des plongeurs n'ont d'autres revenus que ceux qu'ils tirent de leur récolte annuelle de nacres. Les meilleurs d'entre eux ont quitté leur île d'origine pour s'établir à Tahiti où ils ont acquis une parcelle de terrain et construit une habitation. Dépourvus du sens de l'épargne, les plongeurs trouvent auprès des entrepreneurs le crédit qui leur permet de vivre parfois très largement jusqu'à la saison de plonge suivante. Le crédit trouvé par un plongeur auprès d'un entrepreneur est extrêmement variable mais dépend surtout de sa probité et de la tenue des cours F.O.B. de la nacre. Plus ces cours s'élèvent, plus les avances consenties par les entrepreneurs sont importantes et du même coup s'élèvent les débours qui alourdiront les prix de la nacre de la campagne suivante.

Par ailleurs, il est souvent tentant pour un plongeur qui possède un important passif chez un entrepreneur de louer ses services à un entrepreneur concurrent au moment de la plonge. Certains plongeurs "promettent" ainsi leurs services à trois ou quatre entrepreneurs. Ces indélicatesses que seul le flair de l'entrepreneur peut prévenir représentent le deuxième élément important du compte pertes et profits qui grève le prix de la nacre avant même que celle-ci soit récoltée.

Au moment de la plonge, l'entrepreneur équipe entièrement le plongeur en le dotant d'une pirogue, des instruments de plongée, parfois d'un moteur, paye son transport ainsi que celui de son aide et de leurs familles jusqu'au centre de plonge. Là le plongeur construira, avec des matériaux (tôles et bois) prêtés par l'entrepreneur, son habitation sur une parcelle de terrain louée par ce dernier.

C'est encore l'entrepreneur qui fournira dans le cours de la plonge le ravitaillement, l'argent de poche pour le cinéma, les cadeaux, les glaces, les boissons alcoolisées ou rafraichissantes, et qui tiendra tous les comptes.

Ce paternalisme commercial est unique et il faut reconnaître que le système, dans l'ensemble, fonctionne à l'entière satisfaction des deux partenaires.

La délibération No. 59-2 du 16 janvier 1959 règlementant la plonge à nu des huîtres nacrées et perlières a institué un contrat type entre plongeur et entrepreneur permettant de sanctionner les principaux abus (détournement de nacre par le plongeur, abandon du plongeur au centre de plonge par l'entrepreneur) et obligeant le plongeur à contracter une assurance contre les accidents du travail.

o

o o

### III. LA RECONSTITUTION DES LAGONS EPUISÉS

Le principe de la reconstitution des lagons épuisés est de réunir de préférence au centre du lagon un élevage concentré de pintadines en nombre suffisant pour permettre l'ensemencement de la totalité des bancs épuisés.

La constitution du gisement d'huîtres-mères peut se pratiquer en pêchant les nacres rescapées éparses dans les lagons mais trop disséminées pour permettre la fertilisation des produits génitaux qu'elles émettent respectivement de façon stérile. Si les pintadines ne sont pas suffisamment nombreuses il est nécessaire d'en transplanter à partir d'un lagon vivace.

C'est ce qui a été réalisé pour le lagon de Reao en janvier 1959. Le plan initial prévoyait l'ensemencement de deux lagons au cours d'une même opération, mais finalement seul le lagon de Reao a pu recevoir son contingent de nacres.

Voici les différentes phases de cette transplantation:

Au début du mois de décembre 1958, huit plongeurs avaient été débarqués à Marutea-Sud, île inhabitée. Après deux mois de travail, quarante mille nacres étaient pêchées, percées à l'angle dorsal de leur charnière et disposées en chapelet de 25 éléments. Tous les chapelets de nacres vivantes ont été entreposés au fur et à mesure de leur constitution sur des fonds de 5 mètres environ.

Simultanément, 161 fûts à essence vides ont été ouverts à une extrémité, nettoyés puis immergés dans le lagon. Deux jours avant l'arrivée annoncée du bateau de départ, les nacres furent concentrées sur des fonds de 1 m à 2 m, près de la plage, à proximité du débouché d'un chemin conduisant au récif à travers la cocoteraie.

La goélette est arrivée le lundi 2 février avec 4 jours de retard. L'embarquement des quarante mille nacres a débuté le premier jour, à 13 heures, il s'est terminé 5 heures plus tard.

Dès leur sortie du lagon les chapelets de nacres étaient placés à sec dans les fûts, à raison de 10 chapelets par fût. Lorsque 10 fûts avaient reçu leur chargement, ils étaient hissés sur une charrette à 2 roues. Six hommes étaient nécessaires pour haler la charrette sur les 150 mètres de chemin ensablé qui séparent le bord du lagon du plateau des récifs extérieurs.

Les fûts étaient ensuite portés à dos d'homme vers l'une des deux baleinières qui se relayaient. De la baleinière les fûts étaient transférés à bord de la goélette où ils étaient aussitôt remplis d'eau de mer.

La goélette appareilla vers 8 h.30 à destination de Pukarua qu'elle devait toucher le lendemain vers 16 heures, mais fit demi-tour vers Marutea après une heure et quart de route. Et c'est en définitive le lendemain vers 10 heures que le départ eut lieu pour Reao, l'île la plus proche où il avait été décidé de déposer toutes les nacres que ce contre-temps mettait en danger.

A bord, le renouvellement de l'eau des 161 fûts a été assuré en arrosage au moyen de deux lances à incendie dont les pompes ont fonctionné à peu près sans interruption de jour et de nuit.

Le lendemain, les opérations de débarquement ont commencé à 7 h., et se sont terminées à 11 heures.

La première baleinière avançant la vague qui la portait heurta le récif avec la violence de la vitesse acquise accrue de la poussée de la vague qui se fracassa sur elle et, la submergeant en partie, occasionna quelques blessés légers et des dégâts matériels.

Par la suite, grâce à l'habileté des matelots et au concours empressé de la population toute entière (hommes, femmes, enfants qui hâtaient leur démarche cassée avec un chapelet de nacres accroché à un bâton posé sur l'épaule), toutes les nacres s'alignaient sur les vallonnements sous-marins que dessinent les fonds du lagon en face du village.

Une dernière inspection dans l'après-midi laissait penser que le quart des nacres déposées étaient mortes. Les plus forts pourcentages de perte se rencontraient parmi les premiers lots chargés. En définitive, la moitié des nacres a survécu tandis que la vente des valves de l'autre moitié remboursait tous les frais engagés.

Depuis que les nacres ont été déposées aucun agent administratif n'a eu l'occasion de plonger pour constater les résultats de cette opération. D'après les dires des habitants de l'île, on trouverait des jeunes nacres en bordure des plages. Il est donc possible que cette opération ait réussi (il n'existait pas de nacre à Reao auparavant). Une mission spéciale est prévue en 1962 pour établir le bilan de cette transplantation. En effet, un délai de 3 ans est jugé suffisant pour une première estimation raisonnable des résultats.

PRODUCTION DES NACRES PAR LAGONMOP Production for various lagoons

( kilogrammes )

Année Year	Hikueru	Marutea-Sud	Takaroa	Takapoto	Takume	Gambiers
1940					200.000	
1941						
1942						
1943						
1944						
1945	370.628					71.770
1946	89.628	228.360	29.565	41.885 )		-
1947	147.310		69.331	- )	40.116	79.804
1948	292.198		6.981	-	19.145	14.111
1949	142.564		100.187	82.538		28.144
1950	193.639	69.225		88.368		69.332
1951	139.831	244.269	20.193	1.025	1.683	68.703
1952	208.222	3.834	83.320	50.618	34.508	39.508
1953	138.664		125.411	43.977	20.414	38.882
1954	285.780	269.063	80.674	-	15.767	124.450
1955	251.862		48.041	167.604	63.471	31.758
1956	62.821		99.530	-		56.859
1957			70.787	148.787	62.214	46.116
1958		382.951	93.603	-		58.708
1959				86.043		25.000
1960					116.700	
1961	254.158		49.580	49.839		53.347

ANNEXE II

EXPORTATION DES NACRES

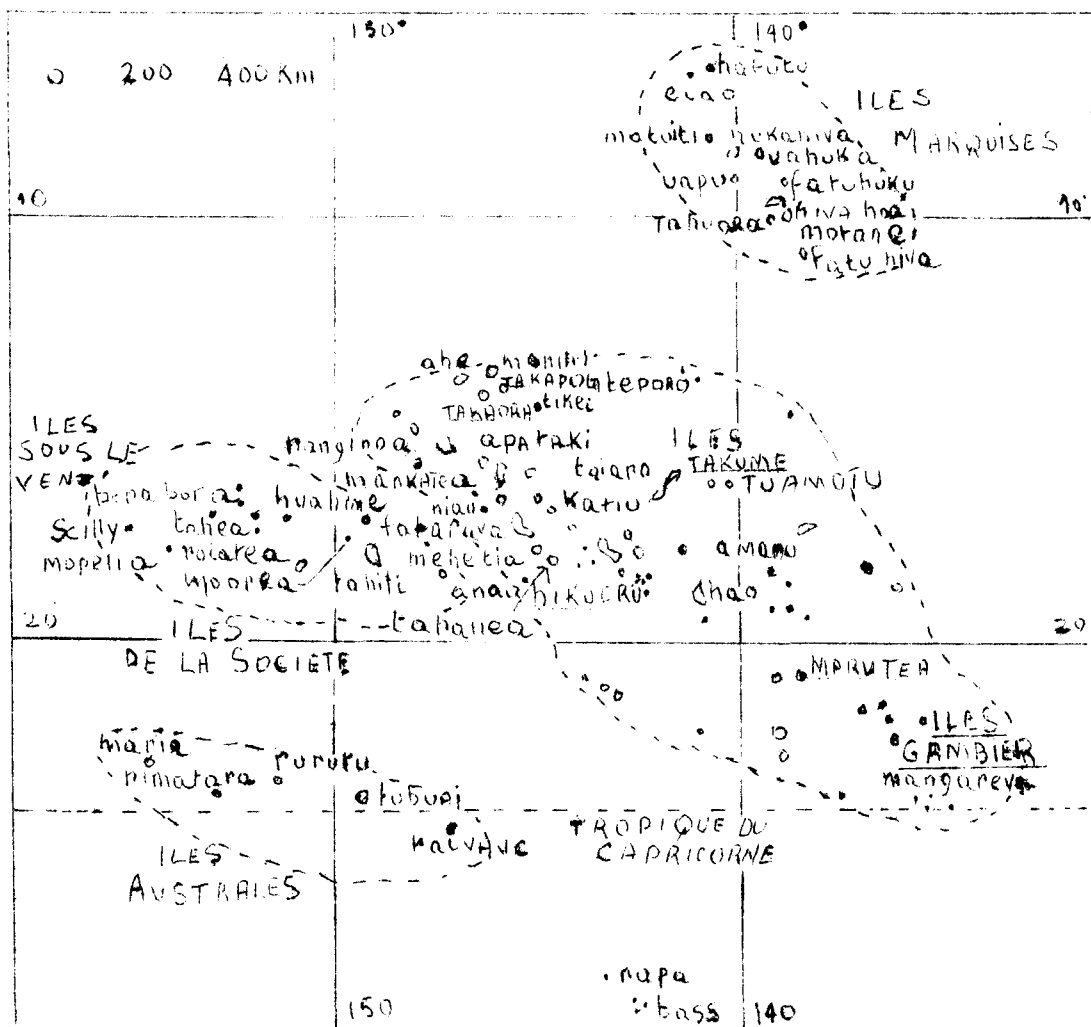
MOP EXPORTS

(Production totale)  
(Total production)

Année Year	Poids en tonne Weight (metric tons)	Valeur en 1000 CFP Value (1000 frs CFP) <sup>1</sup>
1940	225	523
1941	1.190	3.022
1942	679	3.663
1943	867	13.389
1944	725	15.119
1945	755	17.334
1946	930	27.651
1947	493	16.682
1948	362	10.789
1949	696	26.271
1950	490	19.847
1951	763	34.767
1952	546	29.037
1953	847	45.229
1954	872	59.751
1955	857	86.337
1956	539	72.026
1957	486	51.950
1958	620	49.100
1959	779	69.296
1960	538	64.560

<sup>1</sup> £Stg. 1.0.0. = 250 CFP approx.  
£Aust. 1.0.0. = 200 CFP  
" " " " "  
\$US 1.00 = 89 CFP





Établissements français de l'Océanie